



DECISION DU PRESIDENT
N° 2023-029
7.5.1 Demandes de subventions

**DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS VERT POUR LE DEPLOIEMENT DE
L'AUTOSTOP SECURISE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCCPS**

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/DE054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du conseil communautaire au Président ;

CONSIDERANT que la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans souhaite déployer l'autostop sécurité sur son territoire et que dans ce cadre une demande de subvention peut être déposée auprès du "Fonds Vert" ;

DECIDE

Article 1 : de déposer une demande de subvention pour le déploiement de l'autostop sécurité sur le territoire de la CCCPS au titre du Fonds Vert et de signer tous les actes liés à cette demande de financement.

Le plan de financement s'établit comme suit :



Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
• SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE



Détails	Euros HT	demande fond vert	autre subvention (PIA Territoires d'Innovation)	auto financement
Prestation d'accompagnement à la mise en place (formation, étude d'implantation, accompagnement au lancement)	4 100	1 230	2 050	820
Abonnement au service (utilisation de la plateforme, support et maintenance, mise à disposition des outils)	4 600	1 380	2 300	920
Achat et pose des panneaux	4 000	1 200	2 000	800
Animation du dispositif par l'association locale Dromolib	1 000	300	500	200
Communication autour du dispositif (affiches, flyers, film promotion...)	4 000	1 200	2 000	800
Abonnement au service (utilisation de la plateforme, support et maintenance, mise à disposition des outils)	4 600	1 380	2 300	920
Animation du dispositif par l'association locale Dromolib	1 000	300	500	200
Abonnement au service (utilisation de la plateforme, support et maintenance, mise à disposition des outils)	4 600	1 380	2 300	920
Animation du dispositif par l'association locale Dromolib	1 000	300	500	200
TOTAL	28 900	8 670	14 450	5 780

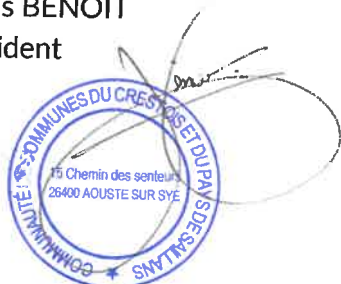
Article 2 : La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble,

Fait à AOUSTE-SUR-SYE, le **24 MAI 2023**

Denis BENOIT
Président

Affichée le : **24 MAI 2023**



Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE